

Réduisons nos déchets !

Le 1^{er} point compostage sur une copropriété est installé à la résidence Le Clos de Bruyères à Bruyères sur Oise.

Monsieur Choury, président de l'association syndicale du lotissement est à l'initiative de ce projet.

Samedi 2 avril 2016, le syndicat Tri-Or, la Mairie ainsi que les habitants des 26 foyers mobilisés pour cette action ont installé 4 composteurs collectifs en bois d'une capacité de 800 litres pour déposer leurs bio-déchets (épluchures, herbes, copeaux de bois...). Ce moment a permis aux résidents de participer au montage des composteurs et de recevoir une formation adaptée à leur utilisation.

Chaque foyer a reçu son bio-seau pour permettre la récupération des bio-déchets.

Cette initiative a été largement saluée et approuvée par madame Harnet, présidente du syndicat Tri-Or ainsi que monsieur Garbe, maire de Bruyères sur Oise. Ils espèrent tous deux que ces installations se développeront dans d'autres secteurs et d'autres communes.

Rappelons le, environ 30 % de nos déchets ménagers sont d'origine organique et facilement décomposables ; ils représentent donc une part importante de notre poubelle. En compostant nos déchets organiques, vous réduisez jusqu'à 100 kg vos déchets par personne et par an.

Ce projet présente de nombreux avantages :

- La réduction de la quantité de déchets à collecter et par conséquent la limitation des coûts liés à leur traitement.
- Le recyclage et la valorisation des déchets organiques par la fabrication du compost.
- L'obtention de compost gratuit et naturel pour le jardin.
- Un projet collectif facilitant le lien social entre les habitants.



Le syndicat Tri-Or reste à la disposition des communes et des copropriétés pour mettre en place des projets comme celui-ci en les accompagnant d'un évènement et d'une formation des habitants.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 01.34.70.05.60 ou par mail à info@tri-or.fr